

Intitulé de l'UE	Activités d'intégration professionnelle (Partie I)
Section(s)	- (14 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Sciences Humaines (Histoire - Géographie - Sciences sociales) - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Valérie ALLARD	210	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Ateliers de formation professionnelle - Partie 1	150h	Valérie ALLARD Jimmy ABABIO Emilie BEYDTS Thomas DEVOS Jean-Jacques VANDENBERGHE
Stages pédagogiques - Partie 1	60h	Valérie ALLARD Jimmy ABABIO Emilie BEYDTS Hélène VAN COMELBEKE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Ateliers de formation professionnelle - Partie 1 : 50h de théorie, 100h de travaux
Stages pédagogiques - Partie 1 : 60h d'AIP

Langue d'enseignement
Ateliers de formation professionnelle - Partie 1 : Français
Stages pédagogiques - Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de

responsabilité

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
 - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
 - Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
 - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Maîtriser de manière suffisante la langue française/cible dans des écrits professionnels, les préparations de leçon et les activités menées certification ;
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession certification ;
- Faire-preuve d'un savoir-être indispensable à l'exercice de la profession certification ;
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle application ;
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques afin de porter un regard réflexif sur sa pratique professionnelle application ;
- S'approprier afin de maîtriser de manière suffisante la matière à enseigner application ;
- S'approprier les démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et pédagogiques afin de concevoir des situations d'apprentissage adaptées aux publics cibles application ;
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris les référentiels) pour construire une action réfléchie application.

Contenu de l'AA Ateliers de formation professionnelle - Partie 1

- Confronter sa motivation à la réalité du terrain, au sens large
- Approche et utilisation des référentiels institutionnels
- Découverte de supports et ressources pédagogiques
- Pratique du micro-enseignement et de l'immersion pédagogique mettant en œuvre des éléments méthodologiques et pédagogiques liés à une séquence d'enseignement
- Approche de la didactique des disciplines à enseigner
- Conception d'activités d'enseignement basées sur une utilisation pertinente du champ pédagogique, didactique et disciplinaire ;
- Conception de synthèses (partielles et globales)

Contenu de l'AA Stages pédagogiques - Partie 1

- Confronter sa motivation à la réalité du terrain, au sens large
- Les stages en situation réelle organisés en BA1 consistent en activités d'observation participante, en accompagnant le maître de stage. Ils peuvent amener progressivement l'étudiant, en étroite collaboration avec le maître de stage, à prendre en charge une classe.
- Activités d'articulation « théorie et pratique » dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement, et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques.

Méthodes d'enseignement

Ateliers de formation professionnelle - Partie 1 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures

Stages pédagogiques - Partie 1 : activités pédagogiques extérieures, Apprentissage in situ

Supports

Ateliers de formation professionnelle - Partie 1 : notes de cours, notes d'exercices

Stages pédagogiques - Partie 1 : : Consignes de stage

Ressources bibliographiques de l'AA Ateliers de formation professionnelle - Partie 1

Alexandre D., 2011, Les méthodes qui font réussir les élèves, Paris : ESFD.
 Connac S., 2012, La personnalisation des apprentissages, Paris : ESF.
 Favre D., 2020, Cessons de démotiver les élèves, 20 clés pour favoriser les apprentissages, Malakoff : Dunod.
 Hadji C., 2012, Comment impliquer l'élève dans ses apprentissages, Paris : ESF.
 Lescouarch L., 2018, Construire des situations pour apprendre, vers une pédagogie de l'étayage, Paris : ESF
 Mythes et réalités, 2020, Enseigner, ça s'apprend, Paris : Retz
 Perrenoud Ph., 2001, Développer la pratique réflexive, Paris : ESF.
 Taurisson A. & Herviou C., 2015, Pédagogie de l'activité : pour une nouvelle classe inversée, Paris : ESF

PERETTI (de), A., LEGRAND, A., BONIFACE, J., Techniques pour communiquer, éd. Hachette

éducation, 1994

HENSLER, H., THERRIAULT, A., Guide de planification d'une leçon, éd. du CRP, SLND

Manuels scolaires

Textes officiels

Ouvrages traitant de la didactique des disciplines d'enseignement

PIERRET-HANNECART, M. et PIERRET, P., Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui, Outils pour enseigner De Boeck, 2003

Ressources bibliographiques de l'AA Stages pédagogiques - Partie 1

Les référentiels : "Décret missions", Socles de compétences, Programmes, ..

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	Évaluation continue, intégrée et collégiale. L'UE AIP (stage et AFP) n'est pas remédiable. En effet, les évaluations des stages pédagogiques et rapports de stage ne sont organisées qu'une seule fois sur l'année académique (cf. article 138 du décret paysage).

Année académique : **2023 - 2024**